

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2024

---

ACCROÎTRE LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA  
FRANCE - (N° 2321)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF74

présenté par  
M. Holroyd, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

À la fin de l'alinéa 11, supprimer les mots :

« de droits de vote ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.